# UN PLAN CLIMAT CONSTRUIT AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

## COMMENT PARTICIPER ?

**La révision du Plan Climat s'accompagne d'une démarche de concertation qui s'ouvre d'octobre 2026 à février 2027. Habitants, associations, acteurs économiques ou institutionnels de GPS&O et toutes personnes intéressées par le sujet sont invités à s'informer et à contribuer à ce projet.**

### S'INFORMER

Le site internet de la Communauté urbaine sera actualisé tout au long de l'avancement de la révision du Plan Climat.
**https://gpseo.fr/article/un-nouveau-plan-climat-pour-2028**
Un dossier de concertation y sera notamment consultable, enrichi au fil de l'élaboration du projet.
Cette lettre d'information numérique sera diffusée à différentes étapes-clés du projet, jusqu'à son approbation.

### CONTRIBUER

Un registre de concertation est ouvert durant toute la concertation pour recueillir les remarques et suggestions.
**https://www.registre-numerique.fr/pcaet-grand-paris-seine-oise**

Vous pouvez aussi envoyer un mail à **pcaet-grand-paris-seine-oise@mail.registre-numerique.fr** ou un courrier postal à l'attention du Président de la Communauté urbaine GPS&O, 5 rue des Chevries, 78410 Aubergenville.
Une réunion publique sera également organisée pour présenter au grand public le processus d'élaboration du Plan Climat et collecter les avis.



### RDV LE MARDI 15 DÉC. À 19H en visioconférence

**Vous pourrez :**

> prendre connaissance des enjeux traités par le Plan Climat, de la démarche de révision actuellement en cours et des résultats du diagnostic ;

> exprimer votre avis sur les actions proposées.
Le lien de connexion sera diffusé sur le site internet de la Communauté urbaine **gpseo.fr** et les réseaux sociaux

© Conception 2026 : Direction de la communication GPS&O - SIRET : 200 059 889 00010 | Imprimerie certifiée PEFC/10-31-1245 - ISO 14001 |N° 2017/774819-3| Ne pas jeter sur la voie publique.

# PCAET PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL 2028 > 2034




GRAND PARIS SEINE & OISE COMMUNAUTÉ URBAINE

# LE PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL

## C'EST QUOI ?

Le Plan Climat est un **document stratégique qui définit la feuille de route du territoire en matière de climat, d'air et d'énergie.** Il se traduit par un **programme d'actions concrètes** venant irriguer l'ensemble des politiques publiques menées sur le territoire de Grand Paris Seine & Oise. Ses objectifs : atténuer le changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter à ses impacts.

Sur la période actuelle (2020-2027), le Plan Climat a déjà fixé des objectifs ambitieux : **réduire significativement la consommation finale d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre,** tout en visant **17 % d'énergies renouvelables locales** dans le mix énergétique d'ici 2030.

En 2023, un bilan à mi-parcours a été réalisé. Face à l'accélération du changement climatique, Grand Paris Seine & Oise a choisi d'engager la révision de son Plan Climat afin de renforcer ses ambitions. L'objectif est **d'inscrire le territoire dans les trajectoires nationales vers la neutralité carbone d'ici 2050 et la réduction des émissions de polluants atmosphériques d'ici 2030.**



# QUEL EST LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PLAN CLIMAT ?

## PLUSIEURS PHASES :

**01** — **Premier semestre 2026** : réalisation d'un diagnostic du territoire

**02** — **Septembre à octobre 2026** : définition d'une stratégie territoriale et d'un plan d'action

**03** — **Octobre 2026 à février 2027 :** concertation publique

**04** — **D'ici février 2027** : co-construire un programme d'actions pour les six prochaines années, en s'appuyant sur le diagnostic et la concertation, afin d'atteindre les objectifs de la stratégie.

**05** — **Mars 2027 :** Arrêt du projet de Plan Climat. Envoi pour avis au Préfet de Région, à la Mission régionale d'autorité environnementale et à la Région Ile-de-France

**06** — **Été 2027** : mise en consultation du public du projet de Plan Climat

**07** — **Décembre 2027** : approbation du Plan Climat en Conseil Communautaire

**08** — **2028-2034** : mise en œuvre du programme d'action et suivi de celui-ci

## CHIFFRES-CLÉS

**2,4°C**
réchauffement climatique en Europe pour la période 2021-2025 *(contre 1,4°C au niveau mondial)*

**67%**
de la consommation énergétique du territoire est issue des énergies fossiles

**35%**
des émissions de gaz à effet de serre du territoire sont liées au transport routier *(1er poste des émissions)*

**1,4 tonnes**
de CO2 : poids que représentent les services publics dans notre empreinte carbone individuelle

**8,2 tonnes**
de CO2 : empreinte carbone individuelle d'un habitant de la Communauté urbaine *(objectif 2050 de l'accord de paris : 2 tonnes)*

